

Ich möchte noch darauf hinweisen, dass ein solches Kontakt-Parking keinesfalls ein Park & Ride ist, wie es fälschlicherweise in der deutschen Übersetzung figuriert. Ich habe gesehen, dass Kollege Joseph Binz eben genau diese Unterscheidung nicht macht. Ein Park & Ride ist immer ein Parking, das zu einem öffentlichen Verkehrsmittel führt.

J'aimerais soutenir qu'en premier lieu, il faudrait améliorer les transports publics; vous venez de le refuser d'ailleurs. En deuxième lieu, il faudrait créer des parkings d'échange avec les transports publics et, seulement en troisième lieu, il faudrait aménager ces points de contact. A ce titre, j'aimerais aussi interroger le commissaire du gouvernement. Si j'ai bien lu dans la réponse du Conseil d'Etat que, suite au postulat Boivin/Steiert, le Conseil d'Etat tient vraiment à inventer, à recréer un système qui existe déjà et qui est déjà sur le marché et qui retarde ainsi l'application du postulat Boivin/Steiert. La société Mobility offre ce genre de services et ce genre de service informatique depuis une bonne décennie. C'est utilisé par des entreprises et des administrations. J'aimerais vous poser la question: pourquoi l'Etat de Fribourg veut absolument recréer un système propre si ça existe déjà sur le marché?

Vonlanthen Beat, Directeur de l'économie et de l'emploi. La proposition du postulat a pour but de favoriser le covoiturage en créant des places de parc de contact. M^{me} la Députée Mutter l'a souligné à juste titre, il ne s'agit pas d'un parking d'échange mais de créer des places de parc de contact à proximité des sorties d'autoroute.

L'idée de base, c'est-à-dire l'augmentation du nombre de personnes circulant dans une voiture, en moyenne 1,5 personne par voiture actuellement, est plus que louable. Le Conseil d'Etat est de l'avis que la proposition du postulat mérite une analyse attentive afin de déterminer si elle peut contribuer raisonnablement à une amélioration du taux d'occupation des voitures. Le gouvernement transmettra, si vous acceptez ce postulat, le rapport y relatif dans le délai légal au Grand Conseil.

Je dois encore répondre à la question de M^{me} Mutter concernant le suivi du postulat Boivin/Steiert. Bien évidemment, nous sommes en train d'analyser les différents systèmes et donc notamment aussi le système de Mobility et s'il y a des systèmes qui existent déjà, il serait aberrant de vouloir développer un nouveau système informatique. Là, je vous rejoins 100%.

– Au vote, la prise en considération de ce postulat est acceptée par 82 voix sans opposition ni abstention.

Ont voté oui:

Ackermann (SC, PDC/CVP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Bapst (SE, PDC/CVP), Berset (SC, PS/SP), Binz (SE, UDC/SVP), Boschung B. (SE, PDC/CVP), Boschung M. (SE, PDC/CVP), Bourgnone (FV, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brönnimann (SC, UDC/SVP), Bulliard (SE, PDC/CVP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Butty (GL, PDC/CVP), Cardinaux (VE, UDC/SVP), Chassot (SC, ACG/MLB), Collaud (BR, PDC/CVP), Collomb (BR, PDC/CVP), Corminbœuf (BR, PS/SP), Cotting (SC, PLR/FDP), Crausaz (SC, PDC/CVP), de Weck (FV, PLR/FDP), Décaillet (FV, UDC/SVP), Duc (BR, ACG/MLB), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Etter (LA, PLR/FDP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Feldmann (LA, PLR/

FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Fürst (LA, PS/SP), Ganioz (FV, PS/SP), Gavillet (GL, PS/SP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Gendre (SC, PS/SP), Glardon (BR, PDC/CVP), Glauser (GL, PLR/FDP), Gobet (GR, PLR/FDP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC/CVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Kolly (SC, PLR/FDP), Lauper (SC, PDC/CVP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Losey (BR, UDC/SVP), Marbach (SE, PS/SP), Mauron (GR, PS/SP), Morand (GR, PLR/FDP), Morel (GL, PS/SP), Mutter (FV, ACG/MLB), Nussbaumer (FV, PS/SP), Page (GL, UDC/SVP), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller V. (BR, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Repond (GR, PS/SP), Rey (FV, ACG/MLB), Ridoré (SC, PS/SP), Rime (GR, PS/SP), Romanens A. (VE, PS/SP), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Rossier (GL, UDC/SVP), Schorderet E. (SC, PDC/CVP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Schuwey J. (GR, PDC/CVP), Schuwey R. (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Studer T. (LA, PDC/CVP), Suter (SC, ACG/MLB), Thalman-B (LA, UDC/SVP), Thomet (SC, PS/SP), Thürler (GR, PLR/FDP), Tschopp (SE, PS/SP), Vial (SC, PDC/CVP), Waeber E. (SE, PDC/CVP), Weber-G M. (SE, ACG/MLB), Wicht (SC, PLR/FDP), Zürcher (LA, UDC/SVP), Zurkinden (FV, ACG/MLB). Total: 82.

– Cet objet est ainsi transmis au Conseil d'Etat pour qu'il lui donne la suite qu'il implique.

Postulat P2017.07 Michel Losey/Eric Collomb

(mise en place d'une politique énergétique novatrice dans les domaines des énergies renouvelables et les nouvelles technologies de production de cellules-ci)¹

Prise en considération

Collomb Eric (PDC/CVP, BR). J'ai pris connaissance avec une certaine déception du contenu de la réponse du Conseil d'Etat à ce postulat qui demandait, je le rappelle, d'établir un état de la situation dans notre canton tant au niveau de l'efficacité énergétique pour baisser la consommation d'énergie que dans le domaine de l'exploitation accrue des énergies renouvelables. Force est de constater que le Conseil d'Etat s'est borné à mentionner les objectifs que le canton de Fribourg est contraint d'atteindre, conformément au programme Suisse Energie lancé par l'Office fédéral de l'énergie mais il ne dit mot des moyens qu'il entend mettre en œuvre pour les atteindre. Le Conseil d'Etat dit sa volonté de poursuivre la valorisation des énergies renouvelables. Nous sommes en droit d'espérer maintenant que celui-ci passe aux actes.

Dans ce contexte, nous sommes impatients de recevoir le rapport promis dans un délai légal d'une année.

Boschung Bruno (PDC/CVP, SE). Unsere Kollegen Michel Losey und Eric Collomb verlangen mit ihrem Postulat die Ausarbeitung einer mittel- und langfristigen Strategie bezüglich der kantonalen Energiepolitik. Die Postulanten legen dar, dass die Schwerpunkte einerseits auf die Entwicklung erneuerbarer Energien und andererseits auf die Reduktion des Energiever-

¹ Déposé le 10 mai 2007, BGC p. 620; développé le 15 mai 2007, BGC p. 621; réponse du Conseil d'Etat le 6 novembre 2007, BGC p. 1868.

brauchs gelegt werden sollen. Diese Stossrichtung und Priorisierung scheint angesichts der vielen Diskussionen und Erkenntnisse rund um Energie, Klima und Umweltfragen auch in den Augen der CVP-Fraktion die richtige zu sein. Der Staatsrat hält in seiner Antwort fest, dass es ohnehin geplant war, auf Ende dieses Jahres die mittel- und langfristige kantonale Energiepolitik zu definieren und zeigt sich daher bereit, das Postulat in diesem Sinne entgegen zu nehmen. Die CVP-Fraktion unterstützt einstimmig die Überweisung des Postulats an den Staatsrat. Hinsichtlich der nachvollziehbaren Notwendigkeit, die kantonalen Massnahmen mit denjenigen des Bundes zu koordinieren, ist die CVP-Fraktion auch bereit, dem Antrag des Staatsrates stattzugeben und die Antwortfrist im Bedarfsfall über die gesetzliche Frist von einem Jahr hinaus zu akzeptieren.

Zurkinden Hubert (*ACG/MLB, FV*). Es wird Sie ja nicht erstaunen, dass das Mitte-Links-Bündnis und damit die Grünen das Postulat von Michel Losey und Eric Collomb unterstützen. Die Klimaerwärmung mit all ihren Folgen führt uns vor Augen, wie dringend es ist, dass wir unsere Energiepolitik grundlegend ändern und zwar rasch. Das Ziel muss es sein, von den fossilen Energien wegzukommen. Anzustreben ist die so genannte 2000-Watt-Gesellschaft. Heute sind wir eine 6000-Watt-Gesellschaft. Das bedeutet, dass wir den Energieverbrauch pro Kopf um zwei Drittel senken müssen; erst dann ist unser Energieverhalten umweltverträglich. Diese Vision der 2000-Watt-Gesellschaft ist nicht eine Erfindung der Grünen, sondern eine Initiative der ETH Zürich.

Der Weg zu dieser energiearmen Zukunft führt, wie die Postulanten richtig sagen, über die Reduktion des Energieverbrauchs, respektive über Energiesparmassnahmen und über die Förderung erneuerbarer Energien.

Wir finden die Antwort des Staatsrates auf das Postulat nicht gerade ermutigend. Wir sind erstaunt, dass der Staatsrat erst bis Ende 2009 seine mittel- und langfristige Energiepolitik definieren will. Der so genannt langsame Kanton Bern und die Stadt Bern machen es uns vor: Sie haben ihre Energiestrategien bereits 2006 verabschiedet. Ich sehe nicht ein, warum in Freiburg nicht möglich sein sollte, was in Bern geht. Natürlich muss der Kanton Freiburg seine Besonderheiten für die Energiestrategie berücksichtigen. Aber vom Bund und von anderen Kantonen sind genügend Daten vorhanden, die eine rasche Ausarbeitung einer Energiestrategie für unseren Kanton erlauben.

Ich hoffe, dass sich unser Kanton nicht nur zeitlich, sondern auch inhaltlich vom Nachbarkanton Bern inspirieren lässt. Langfristig strebt der Kanton Bern wie gesagt die 2000-Watt-Gesellschaft an und bis ins Jahr 2035 die 4000-Watt-Gesellschaft. Und zu den Zielen der Berner Energiestrategie gehören zum Beispiel der Ausstieg aus der Atomenergie, bei der Wärmeerzeugung 70% erneuerbare Energien, bei der Stromerzeugung bis zum Jahr 2035 80% erneuerbare Energien.

Wir wünschen uns vom Kanton eine weniger zögerliche Haltung für die Ausarbeitung der kantonalen Energiepolitik. Wie oft hören wir, wie wichtig es ist, dass der Kanton Freiburg ein innovativer Kanton sei.

Wir ermutigen in diesem Sinne den Staatsrat, uns innerhalb eines Jahres, und nicht erst bis Ende 2009, eine innovative Energiestrategie zu präsentieren.

Repond Nicolas (*PS/SP, GR*). Comme vous avez pu le constater en février avec le mandat sur la ligne à haute tension Yverdon-Galmiz, l'énergie, les moyens de la découvrir, de la transporter ou de la fabriquer, sont au cœur des débats en ce début d'année 2008.

En fait, l'énergie a toujours été capitale pour l'homme et les sociétés, ceci depuis les premiers temps. Et c'est celui qui la maîtrisait qui dictait les règles ou qui, en tous les cas, en possédait des avantages certains. Cela n'a pas changé aujourd'hui. Mais plus encore demain, nous serons confrontés à la nécessité de pallier la diminution inexorable des énergies fossiles par d'autres sources d'énergie, telles les énergies douces ou par d'autres moyens, telles les économies d'énergie, comme le soulignent très justement les initiateurs de ce postulat.

Dans sa réponse aux postulants, le Conseil d'Etat relève que les moyens financiers et structurels pour la mise en œuvre des programmes Energie 2000 et Suisse Energie ont été insuffisants et qu'une limite a été atteinte en ce qui concerne les résultats pouvant provenir de mesures volontaires dans notre canton. Mais que veut dire exactement le Conseil d'Etat par ces termes? Des réponses plus claires seraient envisageables pour la compréhension du message. Le Conseil d'Etat a-t-il mis tout en œuvre pour, par exemple, mieux informer la population et les entreprises sur toutes les mesures qui sont à disposition aujourd'hui pour diminuer conséquemment les besoins en énergie par des gestes ou de nouvelles habitudes simples et peu contraignantes? De toute évidence, ce n'est pas demain, lorsqu'il n'y aura plus d'énergies fossiles qu'il faudra intervenir pour trouver de nouvelles sources d'énergie, pour en diminuer la consommation en général, pour inciter la population à tel ou tel comportement ou encore pour obliger les industries à innover de suite. Ce sera trop tard et c'est donc maintenant qu'il faut agir et intervenir. C'est pourquoi, chers Collègues député(e)s, anticipons et faisons en sorte que le canton de Fribourg et ses habitants maîtrisent le mieux et le moins possible les énergies que la nature nous offre et que dans cinq ou dix ans notre canton soit l'un des cantons suisses les plus actifs dans ce domaine et ne soit pas le mauvais élève de la classe. Il aura d'ailleurs tout à y gagner au niveau social puisque ces recherches et ces mesures sont sources d'emplois.

Pour ces raisons, le groupe socialiste, à l'unanimité, soutiendra ce postulat en souhaitant ardemment que le Conseil d'Etat y mette toute son énergie pour que son rapport soit déposé le plus rapidement possible et avec clarté.

Glauser Fritz (*PLR/FDP, GL*). Il y a quelques années seulement, qui aurait pensé que le prix de l'énergie rattraperait celui des denrées alimentaires, que de brûler du maïs soit plus rentable que de le fourrager au bétail? L'énergie devient un bien rare.

Dans une telle situation, il est grandement nécessaire de trouver de nouvelles ressources d'énergie. Les éner-

gies renouvelables contribuent à résoudre ce problème. A titre personnel, je ne cautionne pas l'utilisation des denrées alimentaires de haute qualité, comme par exemple le blé, uniquement pour pouvoir déplacer une voiture de deux tonnes sur quelques kilomètres pour aller acheter un journal ou un paquet de cigarettes.

Il existe une multitude d'autres sources d'énergie renouvelables telles que l'énergie photovoltaïque, l'énergie éolienne, les pompes de chaleur, le bois ou encore la mise en valeur des déchets de la production alimentaire. Par ailleurs, il faut également concentrer les efforts sur les économies d'énergie, diminuer le gaspillage ou la consommation inutile. A ce titre, la technologie peut aussi apporter de nombreuses réponses.

Notre canton, notre pays doit jouer son rôle dans ce secteur car je suis persuadé qu'ils disposent d'un grand potentiel de croissance. Par conséquent, nous ne devons pas rater le train en marche!

Avec ces considérations, le groupe libéral-radical vous demande de suivre la proposition du Conseil d'Etat et d'accepter le postulat.

Mutter Christa (ACG/MLB, FV). Permettez-moi encore quelques remarques supplémentaires. Je crois qu'il y a unanimité dans la salle pour encourager les énergies renouvelables mais dans la politique énergétique du canton, il est grand temps de sortir enfin des bonnes paroles et des généralités.

Le canton de Fribourg est aujourd'hui en bonne position seulement en ce qui concerne l'utilisation du bois où il y a aussi un certain intérêt économique dans ce domaine-là. Il y a des installations qu'on peut vraiment recommander aussi à d'autres cantons. Le canton a fait aussi un effort pour l'installation des pompes à chaleur. Mais il ne faut pas oublier que les pompes à chaleur si elles ne sont pas utilisées pour le chauffage à distance, donc si elles sont utilisées surtout pour des villas ou des immeubles dans le style où elles sont installées dans le canton de Fribourg, ce sont surtout des pompes à chaleur qu'il serait bon aussi de grouper parce qu'elles consomment pas mal d'électricité. Donc dans ce domaine-là, il faudrait intégrer ces pompes à chaleur à des installations couplées chaleur-force, sinon on ne peut pas parler d'énergie renouvelable.

D'autre part, dans le domaine des nouvelles énergies renouvelables, le canton a pris un grand retard dans le niveau des subventionnements et dans la promotion de tout ce qui est solaire, spécialement le solaire photovoltaïque aussi. Donc, j'attends là dans la promotion de toutes ces énergies renouvelables que le gouvernement ne dise pas seulement «On encourage» mais qu'il mette les moyens à disposition, qu'il mette une planification chiffrée et qu'il donne des buts clairement, aussi par étapes à réaliser.

Quand je lis le plan sectoriel de l'énergie de 2001, il faut dire qu'il contient une très grande lacune, c'est celle des économies d'énergie et de l'efficacité énergétique où il n'y a pratiquement rien du tout. Alors ce domaine-là, qui permet d'économiser entre 30 et 50% de l'énergie si on s'y prend maintenant, là j'attends vraiment un plan d'action pour que ce postulat qu'on va voter ne reste pas seulement quelque vœu pieux et ne sert pas seulement à donner bonne conscience.

Et pour réaliser tout ça, encore quelque chose que j'ai dit déjà concernant le Département des transports. Aussi longtemps que M. Serge Boschung reste seul dans son bureau et qu'il n'y a même pas le personnel nécessaire à disposition pour contrôler la conformité des installations, il est difficile d'appliquer une politique énergétique crédible. Donc il faudrait aller par un renforcement du Département de l'énergie. J'attends aussi les propositions du Conseil d'Etat pour le prochain budget dans ce sens-là.

Losey Michel (UDC/SVP, BR). Malgré la réponse positive du gouvernement fribourgeois, comme mon copostulant, je suis déçu de la réponse alambiquée fournie par le gouvernement. C'est à se poser même la question de savoir s'il y a un gouvernement dans ce dossier d'actualité que sont les énergies. En effet, le Conseil d'Etat a attendu le délai légal d'une année pour nous apporter une information sur ce sujet et, d'autre part, dans l'information fournie, le canton de Fribourg dit d'ores et déjà que si le postulat est accepté, il lui faudra plus que le délai légal pour nous fournir une stratégie cantonale en la matière; c'est vraiment décevant! De quoi rester de marbre et blêmer face à cette attitude de notre exécutif cantonal! Jusqu'à aujourd'hui, j'ai connu un exécutif fribourgeois agressif, conquérant, anticipateur sur bien des sujets mais je dois malheureusement déchanter avec cette matière-là qu'est l'énergie, ce d'autant plus que le Directeur de l'économie et de l'emploi mentionne dans l'*editorial network* sur l'écologie industrielle que le développement durable a été mis au rang des priorités cantonales! Il cite également que le développement durable doit devenir une philosophie commune pour tous les acteurs du canton. Mais je constate qu'entre les paroles et les actes, il y a un fossé énorme qui ne laisse présager aucune ouverture pour une solution durable et porteuse de solutions nouvelles pour le canton.

Ce postulat avait un but essentiel, celui de créer une véritable plateforme de compétences en matière d'énergies renouvelables et de nouvelles technologies liées à ces activités, que ce soit dans la production de ces énergies ou dans la manière de les consommer ou dans la manière de trouver de nouveaux outils consommant moins d'énergie. On ne peut plaire à tout le monde et dire un demi-oui à des politiciens miliciens et avoir, au niveau administratif, une pensée négative et agir en fonction de cette pensée contraire. Je vais juste vous témoigner d'une petite expérience que j'ai vécue durant ces vacances pascales. J'ai traversé toute l'Europe du sud, depuis la Suisse jusqu'au Portugal, et j'ai remarqué une chose flagrante. Nos voisins européens, eux, agissent. De partout fleurissent, à côté des centrales nucléaires en France, à côté de centrales couplage chaleur-force en Espagne, sur les monts du Portugal des centaines et des centaines d'éoliennes! A côté de ces éoliennes, en Espagne, il y a des champs entiers de cellules photovoltaïques qui suivent le mouvement du soleil. Il y a trois ans en arrière, lors du même voyage, ces éléments-là n'existaient quasiment pas. Il était rare de voir ces choses-là. Aujourd'hui, cela fait partie du paysage. L'Europe bouge! La Suisse, elle, vit sur ses acquis et consomme à grande vitesse le génie que nos ancêtres ont développé en Suisse, la seule ma-

tière première qui s'exportait sans problème, l'énergie électrique! Aujourd'hui, chez nous, on consomme une bougie sans chercher à trouver des solutions de remplacement. Nous serons bientôt les parents pauvres d'une économie qui a fait la force de notre pays il n'y a pas si longtemps. Je le regrette vivement et je trouve aussi dommageable que Fribourg ne saisisse pas cette opportunité qui s'offre à lui en créant ce véritable centre de compétences en la matière pour être à nouveau les pionniers de demain dans cette nouvelle donne économique.

J'aimerais bien, pour pouvoir dire un «oui» acquis à ce postulat, avoir un engagement formel du conseiller d'Etat responsable de l'économie, qu'il nous donne cette garantie que ce postulat – ou ce rapport, si le Grand Conseil l'accepte – soit fourni dans un délai plus court que le délai légal ou qu'il ait au moins la garantie ou que nous ayons la garantie que ce délai légal d'une année soit respecté.

Seulement si cette garantie du conseiller d'Etat est fournie, c'est avec un grand «oui» que j'accepterai ce postulat. Si cela n'est pas le cas, j'utiliserai d'autres outils parlementaires pour essayer de faire agir le canton plutôt qu'il réagisse!

Vonlanthen Beat, Directeur de l'économie et de l'emploi. Cet enthousiasme exprimé par presque tous les intervenants me donne beaucoup d'énergie pour vous répondre maintenant et pour pouvoir ensuite aussi réaliser le postulat!

Revenons peut-être quand même sur quelques points à discuter dans ce contexte-là.

La politique énergétique est depuis un certain temps déjà – et vous l'avez relevé à plusieurs reprises cet après-midi – au centre de l'intérêt public, notamment dans le contexte du changement climatique global. Elle revêt une importance cruciale. Le développement durable et bien évidemment le développement économique dépendent directement des décisions politiques dans ce secteur. La proposition des postulants a pour but d'encourager le développement des énergies renouvelables et les moyens de production les valorisant. Les postulants demandent la mise en place d'une stratégie à court et à long termes de la politique énergétique du canton.

Le canton se préoccupe de la question énergétique, et en particulier de la valorisation des énergies renouvelables, depuis plus de vingt ans. Il était un canton pionnier, je dois quand même le souligner, Mesdames et Messieurs, un canton pionnier lors de l'introduction en 1985 déjà de la première législation dans le domaine de l'énergie. Celle-ci a sensiblement évolué depuis lors et différents programmes ont été réalisés jusqu'à ce jour. Le Conseil d'Etat a fixé ses objectifs en la matière pour la période 2000 à 2010 dans le plan sectoriel de l'énergie. Comme vous le savez, le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication a développé deux plans d'action pour l'efficacité énergétique et pour les énergies renouvelables. Et le Conseil fédéral a adopté ces deux plans d'action le 20 février de cette année. Tout comme la Confédération a entrepris une réflexion sur les objectifs futurs de sa politique énergétique, le canton devra également préciser les objectifs qu'il en-

tend atteindre pour sa propre politique énergétique. Il paraît néanmoins évident que ceux-ci ne pourront pas diverger fondamentalement de ceux fixés au niveau national. De plus, dans le cadre de la Conférence des directeurs de l'énergie, le 4 avril prochain précisément, ce vendredi prochain, la révision du modèle de prescription énergétique du canton, les soi-disant MOPEC devraient être acceptés. Ainsi les cantons s'engageront à harmoniser les dispositions légales dans le contexte de la politique énergétique. Sont prévus notamment les points suivants – je peux vous donner quelques exemples – le renforcement des exigences d'enveloppe des bâtiments, la suppression des autorisations pour les nouveaux chauffages électriques fixes et l'amélioration de l'efficacité énergétique des installations de production de chaleur fonctionnant au moyen des énergies fossiles.

Vu ce développement aux niveaux fédéral et intercantonal et les multiples interventions parlementaires fribourgeoises, le Conseil d'Etat a déjà prévu de définir d'ici à la fin de l'année 2008 les grandes lignes de sa politique énergétique à moyen et à long termes. Pour pouvoir bien préparer cette politique, il a déjà mis en place une organisation de projet bien définie. En réalisant les promesses dans le cadre du postulat Crausaz/Bürgisser, le Conseil d'Etat a donné, le 11 février 2008, le feu vert pour l'instauration d'un groupe de travail qui doit se pencher sur des mesures visant à réduire la consommation d'électricité et à augmenter la production d'énergie électrique indigène.

Et, pour répondre au postulat dont nous traitons aujourd'hui et pour donner suite à une promesse annoncée dans le cadre de la révision du règlement sur l'énergie, l'automne passé, le Conseil d'Etat lancera un projet parallèle pour préparer un concept énergétique. Dans le cadre de ce projet, il entend organiser des «hearings» pour donner à un large spectre de personnes intéressées, dont également les députés, la possibilité de participer aux réflexions.

Pas plus tard qu'aujourd'hui, vous avez reçu une invitation pour ce premier «hearing» qui aura lieu le 16 mai de cette année et je vous invite vraiment, formellement, à participer à ces réflexions et je pense que j'ai pu corriger un peu la déception des députés Losey, Collomb et Zurkinden pour dire que le Conseil d'Etat n'est pas assez actif. Bien au contraire, nous voulons aborder tout de suite ces questions et je peux vous garantir que je mettrai toute mon énergie pour arriver le plus vite possible à un concept général pour la politique énergétique du canton! Mais, comme M^{me} la Députée Mutter l'a souligné à plusieurs reprises, malheureusement, dans ma Direction, nous avons des ressources assez limitées et nous ne pouvons pas faire des miracles mais vous pouvez compter sur ma détermination d'aller de l'avant très vite, très rapidement!

Avec ces remarques, je vous prie de bien vouloir accepter le postulat.

– Au vote, la prise en considération de ce postulat est acceptée par 77 voix sans opposition ni abstention.

Ont voté oui:

Ackermann (SC, PDC/CVP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Bapst (SE, PDC/CVP), Berset (SC, PS/SP), Binz (SE, UDC/SVP), Boschung B. (SE, PDC/CVP), Boschung M. (SE, PDC/

CVP), Bourgnicht (FV, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brönnimann (SC, UDC/SVP), Buchmann (GL, PDC/CVP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Butty (GL, PDC/CVP), Chassot (SC, ACG/MLB), Collaud (BR, PDC/CVP), Collomb (BR, PDC/CVP), Corminbœuf (BR, PS/SP), Cotting (SC, PLR/FDP), Crausaz (SC, PDC/CVP), de Roche (LA, ACG/MLB), de Weck (FV, PLR/FDP), Décaillet (FV, UDC/SVP), Duc (BR, ACG/MLB), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Etter (LA, PLR/FDP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Feldmann (LA, PLR/FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Fürst (LA, PS/SP), Gavillet (GL, PS/SP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Gendre (SC, PS/SP), Glardon (BR, PDC/CVP), Glauser (GL, PLR/FDP), Gobet (GR, PLR/FDP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC/CVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Kolly (SC, PLR/FDP), Kuenlin (SC, PLR/FDP), Lauper (SC, PDC/CVP), Losey (BR, UDC/SVP), Marbach (SE, PS/SP), Mauron (GR, PS/SP), Morand (GR, PLR/FDP), Morel (GL, PS/SP), Mutter (FV, ACG/MLB), Nussbaumer (FV, PS/SP), Page (GL, UDC/SVP), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Raemy (LA, PS/SP), Repond (GR, PS/SP), Rey (FV, ACG/MLB), Ridoré (SC, PS/SP), Rime (GR, PS/SP), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Rossier (GL, UDC/SVP), Schorderet E. (SC, PDC/CVP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Schuwey R. (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Studer T. (LA, PDC/CVP), Suter (SC, ACG/MLB), Thalman-B (LA, UDC/SVP), Thomet (SC, PS/SP), Thürler (GR, PLR/FDP),

Tschopp (SE, PS/SP), Vial (SC, PDC/CVP), Waeber E. (SE, PDC/CVP), Weber-G M. (SE, ACG/MLB), Zürcher (LA, UDC/SVP), Zurkinden (FV, ACG/MLB). *Total: 77.*

– Cet objet est ainsi transmis au Conseil d'Etat pour qu'il lui donne la suite qu'il implique.

- La séance est levée à 17 h 15.

Le Président:

Patrice Longchamp

Les Secrétaires:

Monica ENGHEBEN, *secrétaire générale*

Reto SCHMID, *secrétaire parlementaire*
